

ÉNERGIE Gaz et électricité

ÉS : la transition énergétique plus rapidement

Électricité de Strasbourg veut accélérer sur la voie de la transition énergétique. En 2016, l'entreprise renforcera son engagement dans les énergies renouvelables, annonce son nouveau directeur général Marc Kugler. Elle proposera aussi de nouveaux services destinés à réduire les consommations d'énergie.

C'est une première, aboutissement de longues années de recherche et de développement : « En 2016, Électricité de Strasbourg deviendra opérateur industriel de production d'énergie renouvelable », relève Marc Kugler qui a pris en juin dernier les commandes d'Électricité de Strasbourg. Pour la filiale alsacienne d'EDF, l'année qui vient sera en effet marquée par la mise en service de trois installations majeures. D'abord la centrale électrique géothermique de Soultz-sous-Forêts, construite sur le site où ÉS et ses partenaires ont mis au point la technologie d'exploitation de la chaleur extraite à grande profondeur, ensuite la centrale de Rittershoffen, déclinaison de cette technologie, qui alimentera en calories l'usine Roquette Frères de Beinheim. Et enfin la centrale biomasse de Strasbourg qui produira, à partir de sa chaudière à bois, à la fois de l'électricité et de la chaleur qui alimentera le quartier de l'Esplanade. Ensemble, ces trois unités « produiront l'équivalent de la consommation électrique de 45 000 logements », se félicite le dirigeant.



« Nous avons intérêt à maximiser la ressource disponible »

Pour lui, ce ne peut être qu'un début. La région n'étant pas très propice au développement de l'éolien et n'offrant que des perspectives limitées en matière de photovoltaïque, « je pense que sur notre territoire, avec les pouvoirs publics locaux, nous avons intérêt à maximiser la ressource disponible, en particulier dans le domaine de la

Marc Kugler, nouveau directeur général d'ÉS : « L'idée est de rendre le client conscient et acteur de son profil de consommation ». PHOTO DNA - JEAN-CHRISTOPHE DORN

géothermie profonde », estime Marc Kugler, déterminé à pousser l'avance prise par son entreprise dans ce domaine.

Après tout, relève-t-il, « ÉS est le seul acteur en France qui a une expérience effective pour récupérer cette eau chaude » à plusieurs milliers de mètres de profondeur, « la faire monter en surface et l'utiliser pour produire une énergie entièrement renouvelable et non intermittente ». Le seul aussi qui peut se prévaloir « d'une maturité dans la compréhension du sous-sol ». L'énergéticien va s'en servir à Illkirch, où il va construire une

centrale géothermique à cogénération qui alimentera un réseau de chauffage urbain. Le premier forage est prévu au deuxième semestre 2016. Il compte bien ensuite développer cette technologie dans d'autres secteurs géologiquement propices de la région. En particulier dans l'agglomération strasbourgeoise - « en accord avec les besoins exprimés par l'Eurométropole » - et dans le nord de l'Alsace.

Intégration de Dalkia

2016, annonce Marc Kugler, sera aussi pour ÉS l'année d'un

« renforcement déterminé des services énergétiques » qui contribuent à réduire les consommations de gaz et d'électricité. Sa filiale Écotral (85 salariés), spécialisée dans l'éco-efficacité va en effet « être renforcée le 1^{er} janvier prochain par l'intégration des activités, des actifs et des (68) personnels bas-rhinois de Dalkia » que cette dernière entreprise a décidé de céder au groupe ÉS.

L'addition des compétences et des domaines d'expertise des deux entreprises « nous permettra d'être leader, au moins dans le Bas-Rhin » du « développement et de la gestion des réseaux de chaleur, des installations thermiques industrielles et tertiaires et de la rénovation éco-efficace des bâtiments »,

LINKY : PAS AVANT 2019

Le gestionnaire du réseau électrique français ERDF a commencé le 1^{er} décembre à déployer le compteur électrique communiquant Linky. Objectif : équiper en six ans 35 millions d'abonnés résidentiels et professionnels. En Alsace, cette opération ne concerne que les abonnés d'EDF, présents essentiellement dans le sud de la région. « Pour les 150 ELD (entreprises locales de distribution) du pays » comme ES, Vialis à Colmar, Hunelec à Huningue, UEM à Neuf-Brisach ou encore les Usines Municipales d'Erstein, « le processus de mise en œuvre est un peu décalé », annonce Marc Kugler. Il débutera en 2019 et s'échelonne sur cinq ans.

Le moment venu, précise-t-il, ES pourra bénéficier de l'expérience d'ERDF mais aussi de celle que le groupe alsacien a acquise à l'issue du test grandeur nature qu'il a réalisé en 2013 et 2014. Il a en effet installé 1 000 compteurs intelligents à Illkirch, Bietlenheim, Donnenheim, Eckbolsheim, Geispolsheim, Mundolsheim, Souffelweyersheim et Strasbourg, pour vérifier leur fonctionnalité et s'assurer de la robustesse du système d'information qui permet notamment de recevoir les données envoyées par ces appareils. Les gros consommateurs bénéficieront une fois de plus d'un traitement différencié. « Pour nos clients d'affaire, nous sommes dans un processus de remplacement des anciens compteurs par des compteurs électroniques relevables » qui leur permettront de mieux gérer leur consommation, indique Marc Kugler.

souligne le directeur du groupe. La nouvelle entité, qui sera rebaptisée ES Services énergétiques, sera, précise-t-il, « en mesure d'apporter une solution globale, de la conception à la réalisation en passant par l'exploitation, la maintenance et la garantie de performance » aux industriels, aux gestionnaires d'habitats collectifs, aux institutions de santé et bien sûr aux collectivités locales.

Elle proposera en effet « des montages financiers innovants » pour leur permettre d'assurer la rénovation énergétique de leur bâti, qui constitue l'un des leviers de la transition énergétique. Aujourd'hui, constate le dirigeant, « le sujet, c'est l'ancien. C'est là qu'il faut accélérer par tous les moyens ».

Innovation numérique

L'énergéticien alsacien veut aussi « inciter (ses) clients particuliers à avoir une utilisation plus rationnelle de l'énergie », assure Marc Kugler. Pour cela, « nous allons devoir inventer de nouveaux services qui leur simplifient la vie » en exploitant les possibilités nouvelles offertes par les technologies numériques.

Un premier a vu le jour pas plus tard que la semaine dernière. Il s'agit d'un site (www.j-agis-sur-

ma-facture.fr) qui permet aux abonnés d'ES d'identifier, à partir de leur facture, le coût énergétique en euros de chacun des équipements de leur logement. « L'idée, explique le dirigeant, est de rendre le consommateur conscient et acteur de son profil de consommation. »

Dans le même esprit l'entreprise est en train de développer avec Sfereno, un éditeur strasbourgeois de logiciels dédiés à la rénovation énergétique, « une application qui permettra d'identifier les investissements d'économie d'énergie les plus judicieux à faire chez soi », d'entrer en contact avec des artisans référencés par ES et de poster des commentaires sur leurs interventions. Ce nouveau service, précise Marc Kugler, sera disponible au courant du premier trimestre.

D'ici là, l'entreprise cotée, qui emploie 1 250 personnes et a réalisé l'an dernier un chiffre d'affaires de 945 millions d'euros (et 60 millions d'euros de résultat), aura réalisé un autre de ses objectifs : « Rendre plus lisibles les différentes activités qu'exerce le groupe ». Dans un souci de rationalisation elles apparaîtront toutes sous une marque unique (ES) dès le 1^{er} janvier prochain. ■

ODILE WEISS



Les forages réalisés à Rittershoffen permettront dans quelques mois d'alimenter l'usine Roquette Frères de Beinheim avec des calories extraites de l'eau puisée à 2500 mètres de profondeur. PHOTO DNA - LAURENT RÉA

Tarifs réglementés : plus que dix jours

Les tarifs réglementés de gaz et d'électricité seront supprimés le 31 décembre prochain pour les professionnels. Ceux qui, à cette date, n'auront pas choisi leur fournisseur devront payer leur énergie plus cher.

CE N'EST PAS FAUTE de le leur avoir rappelé : les clients d'ÉS - et des autres distributeurs historiques - qui consomment plus de 36 kVA d'électricité ou 30 MWh de gaz par an ne pourront plus bénéficier l'année prochaine des tarifs réglementés. Et pour cause : ces prix fixés par le gouvernement (ta-

rifs jaune et vert) disparaîtront le 31 décembre prochain.

Les professionnels - puisque c'est eux qui sont concernés par cette disposition - seront en effet tenus à cette date d'avoir opté pour une offre de marché, proposée par le fournisseur de leur choix.

Cette échéance est préparée depuis de longs mois par les équipes commerciales du groupe ES qui ont approché les 8 000 clients (sur les 500 000 que compte l'entreprise) concernés par cette mesure. Résultat, « les deux tiers » se sont acquittés de cette obligation. D'ailleurs, se félicite Marc Kugler, « la très grande majorité nous a renou-

velé sa confiance ».

En revanche, à dix jours de l'échéance, 2 500 clients de ces 8 000 clients n'ont toujours pas pris leurs dispositions. « Il s'agit pour l'essentiel de commerçants, de petits artisans ou de restaurateurs », constate le dirigeant, en rappelant l'enjeu de cette démarche.

S'ils ne l'effectuent pas à temps, « ils basculeront le 1^{er} janvier, pour six mois, dans un tarif transitoire qui présentera un facteur de hausse », rappelle Marc Kugler. En clair : qui coûtera 5 % plus cher. Et le 30 juin prochain, la fourniture d'énergie ne sera plus assurée. ■